

<https://www.saint-loubes.fr/Que-faire-de-vos-dechets.html>

Que faire de vos déchets ?

- Menu Principal - Cadre de vie - Vos déchets -



Date de mise en ligne : lundi 12 novembre 2018

Copyright © Saint-Loubès - Tous droits réservés

La collecte à votre domicile ou en déchèterie.

La collecte à domicile

Organisation des collectes

Les tournées de collecte ont lieu le matin de bonne heure : pensez à sortir vos poubelles la veille au soir du jour de ramassage.

Des consignes de tri sont indiquées sur les couvercles des bacs poubelles ainsi que sur les calendriers de collecte, distribués tous les ans début janvier dans les boîtes aux lettres. Merci de les respecter précisément.

Calendrier de collecte



La commune est divisée en deux secteurs de part et d'autre de la route départementale n° 242 .

Un calendrier est distribué tous les ans à chaque foyer.

Commande de bacs (ordures ménagères, tri et verre) et de composteurs

Les commandes se font directement auprès du Semoctom.

- ▶ Sur le site avec le formulaire de commande : <http://www.semoctom.com/web/fr/98-demander-un-equipement.php>
- ▶ Par téléphone : 05 57 34 53 20.
- ▶ Formulaires :

 Bon_mise_à_disposition		 conditions_attributions_bacs
--	--	--

Les livraisons seront faites sur rendez-vous et directement chez les habitants.

L'apport en déchèterie

Adresse et horaires

Avenue du Vieux Moulin (dans la zone industrielle) 33450 Saint-Loubès
Tél : 05.56.38.79.37

ÉTÉ - 15 avril au 14 octobre

Du mardi au samedi

10H à 13H et de 14H à 18H15

HIVER - 15 octobre au 14 avril



Du mardi au samedi

10H à 13H et de 14H à 17H15

Accès à la déchèterie

Contrôle d'accès déchèteries : à partir du 1er janvier 2018.

Le SEMOCTOM fournit un compte et un code personnel, « Le SEMOCODE » par foyer (QR code à scanner ou code de 8 chiffres à taper au clavier des bornes d'accès).

Dépliant :	 dépliant_semocode
Formulaire de demande	 formulaire_semocode

Quels déchets confier à la déchèterie ?

► Déchets acceptés à la déchèterie de Saint-Loubès

- Déchets encombrants matelas, réfrigérateurs, etc.
- Déchets polluants : piles, néons, batteries, huile de vidange, radio, etc.
- Déchets végétaux : tontes, branchages, etc.

► Déchets non acceptés

- Peintures liquides : s'adresser à la déchèterie professionnelle de Bassens - EDITRANS, tél. : 05.56.38.50.90.
- Déchets pharmaceutiques : s'adresser à la déchèterie professionnelle de Bassens - DASRI, tél : 05.57.77.66.66
- Pneus : s'adresser à ALCYON à Saint Louis de Montferrand, tél : 05.56.77.19.19.

Tarif des dépôts

Voir le site du [SEMOCTOM](#), rubrique « Déchèterie », « Infos pratiques », « Saint-Loubès ».

Que faire de vos déchets ?

Pour tout dépôt supérieur à 600 kg, merci de prévenir l'agent 48H à l'avance.

Venir à la déchèterie

[Agrandir le plan](#)

Le SEMOCTOM

Le service d'enlèvement des ordures ménagères est assuré par le **SEMOCTOM** (<http://www.semocotom.com/>).



Coordonnées du SEMOCTOM :

9, route d'allégret - 33670 Saint Léon

N° général : 05 57 34 53 20

Moins de déchets

Un site du [Conseil Général de la Gironde](http://www.lesecomatismes.com/) pour consommer et produire moins de déchets :
<http://www.lesecomatismes.com/>